ID: 004-210402293-20250224-162025-DE



MAIRIE DE VALBELLE DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N°16/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre février à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Mesdames LYON, GONNET Messieurs VADOT, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX et Présents: RICHAUD.

Absents excusés: Madame RENON et Messieurs GROS et DAUMAS.

Convocation et affichage: 18/02/2025

Monsieur RAPHAELIAN a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9. Nombre de membres présents : 6

OBJET: APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET PRINCIPAL.

Le Compte de Gestion a été approuvé précédemment.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du Compte Administratif du budget principal de l'exercice 2024:

Section de Fonctionnement : excédent de 171 260.50 € Section d'Investissement : déficit de

134 009.26 €

excédent de 37 251.24 € Résultat global:

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, Monsieur Paul RAPHAELIAN, 27^{ème} Adjoint, invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce document budgétaire.

Le Conseil Municipal, par 5 voix pour,

■ Approuve le Compte Administratif du budget principal 2024, en concordance avec le compte de Gestion 2024, selon les éléments indiqués ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour copie conforme, VALBELLE le 25 février 2025,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT

Le secrétaire Paul RAPHAELIAN